

Bilan d'activité 2014/2015

du Syndicat Mixte de La Pierre Saint-Martin

Si l'on considère que le début de la saison hivernale est le point de départ de l'activité du Syndicat Mixte de la Pierre Saint-Martin, c'est à la date du 29 novembre 2014 que débute ce bilan, date d'ouverture de la station de ski au public.

- La 1^{ère} compétence de droit, essence même de la création du Syndicat Mixte, est : La coordination et l'animation des divers acteurs publics et privés de la station. Durant la saison écoulée comme lors des précédentes, cela c'est traduit par l'organisation et la tenue de réunions d'information et de coordination chaque jeudi matin, à 10h, à la Maison de la Pierre. Autour de la table, se sont retrouvés à 20 reprises le service de déneigement de la DAEE, les représentants de l'EPSA, les gendarmes, l'Office de Tourisme, les représentants des commerçants et, parfois, ceux du monde associatif. A l'issue de chaque réunion, un compte-rendu écrit a été rédigé et largement diffusé dans la station ainsi qu'auprès des services du Conseil Départemental (Service montagne). Cette cellule d'échanges a particulièrement été utile lors des nombreux et difficiles épisodes neigeux, notamment celui du 19 au 28 février dernier.
- 2^{ème} compétence : Animation d'opération de développement des capacités d'hébergement (réhabilitation et neuf) de la station et de la vallée. Compte tenu des travaux de mises aux normes de la galerie marchande et des conséquences financières que ce chantier a eu sur l'ensemble des copropriétaires de 7 résidences, cette compétence a été mise en veilleuse même si les services techniques, par l'enlèvement d'encombrants (nombreux dès lors que l'on entreprend une réhabilitation) ont facilité la tâche des propriétaires qui se sont lancés dans des opérations de rénovation.
- 3^{ème} compétence : Exploitation des services et équipements publics tels que la halte garderie, les deux salles hors-sacs, la laverie, le squash, la bibliothèque, la salle polyvalente (dite vidéothèque), les sanitaires publics, le bureau de poste, l'aire de camping-cars.
- 4^{ème} compétence de droit : Création et exploitation de nouveaux services et équipements publics en liaison avec la vocation touristique et de loisirs de la station. Durant l'hiver écoulé, le Syndicat Mixte a pris a sa charge le transport de clients de la Maison de la Pierre à la station de ski nordique du Braca, distante de 3 km, avec un cadencement de 3 prises en charge quotidiennes, durant les week-ends et les vacances scolaires. Bilan ci-joint.

Rappelons que c'est au nom de cette compétence que le Syndicat Mixte a porté et réalisé ces dernières années l'opération du mini-golf 18 trous de la Pierre St-Martin et celle d'un magnifique sentier botanique.

Sur demande du Conseil Départemental de Syndicat Mixte a, comme chaque année avant le début de saison, repris le marquage au sol des places de parkings les plus dégradées. Pour ce qui concerne la gestion, l'exploitation, l'entretien, la réparation et le renouvellement des équipements appartenant au département, une DSP a été

attribuée à la Lyonnaise des Eaux France depuis le 1^{er} janvier 2013 pour ce qui concerne l'eau potable et l'assainissement collectif. Ces deux services font l'objet d'un rapport annuel voté par le Comité Syndical qui s'est réuni le 5 décembre 2014, le 19 mai 2015 et le 15 octobre 2015, soit 3 fois durant l'année.

Pour ce qui concerne la dernière compétence « Réalisations d'opérations dans le cadre d'une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage », elle n'a pas été mise en œuvre durant la saison dernière.